

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL DU

GOUVERNEMENT

DECRET

N° D 045 /2014/PRG/SGG

Portant Nomination d'un Haut Cadre à l'Assemblée Nationale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,

Vu la loi Organique N° L/91/015/CTRN du 23 décembre 1991, portant règlement intérieur de l'Assemblée Nationale ;

Sur proposition du Président de l'Assemblée Nationale ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Mohamed Béréte**, N° Mle **196214 S**, Docteur en droit public, est nommé Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 10 MARS 2014 2014



Prof. ALPHA CONDE